

Image not found or type unknown



Appartementen location avec installations électriques douteuses

Par **fab0611**, le **12/10/2009** à **12:18**

Bonjour, rnrnma copine et moi venont de louer un appartement sur la ville de Narbonne. rnNous avons fait l'état des lieux lundi 05/10/2009. rnLors de l'aménagement, mon beau père m'a fait remarquer que tous les luminaires du logement comportés des douilles de chantier qui selon lui (ancien maçon) sont interdites. Elles ne seraient apparemment non-permanentes et devraient être remplacées par des douilles standard lors de la fin des travaux car dangereuse. rnJ'ai un délai de 10 jours après l'état des lieux pour signaler toutes anomalies. rnrnCes douilles sont-elles proscrites ? Le propriétaire doit-il les changer ? rnrnMerci d'avance pour votre réponse. rnCordialement rnFabien